Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260428-32_2026B-DE

GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 32/2026	OBJET : Attribution des subventions de fonctionnement 2026 aux associations et autres organismes
Date de la convocation : 21/04/2026 Date de la séance : 27/04/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Marc DE GIORGI, Zahia LAZAAL, Pinar KESER, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Daniel BOURQUIN, Céline GROS, Natacha HEMONET, Yasmina TABECHE, Jacinthe NUNHOLD
Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Membres représentés : 4 Membres absents non excusés : 0 Votants : 23	Membres représentés : Mme Nadia LAKHDER donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Hidir DEMIR donne pouvoir à Mme Pinar KESER M. Ouafdi ADNANI donne pouvoir à M. Hassan EL AZRAOUI M. Fouad EL HAMINE donne pouvoir à Mme Yasmina TABECHE
MM BESANÇON, GRILLON, CHARLES, MONA, TINET, BATT ne prennent pas part au vote. VOTE : MAJORITÉ POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 (Mme NUNHOLD)	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 28/04/2026 et de sa publication le 30/04/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 27/04/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 30/04/2026	

Dans le cadre de l'animation de la vie sociale et du développement du territoire, la ville de Grand-Charmont soutient le monde associatif local via une subvention annuelle de fonctionnement.

Les associations ont déposé un dossier en mairie pour d'une part rendre compte de l'utilisation des fonds publics sur l'année 2025, et d'autre part pour présenter leurs projets qui nécessitent un soutien financier de la part de la collectivité pour 2026.

La commission vie associative s'est réunie le 4 mars 2026 pour étudier les différentes demandes de financement. Cette dernière émet un avis sur la corrélation entre la nature du projet et le montant sollicité en fonction des crédits dédiés. Le conseil municipal statue ensuite à partir des orientations de ladite commission.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260428-32_2026B-DE

GRAND CHARMONT

Pour l'année 2026, 15 dossiers de demandes de subventions ont été déposé par le monde associatif.

Nom de l'association	Subventions de fonctionnement attribuées en 2025	Proposition de subventions de fonctionnement 2026
Association culturelle loisirs sports du Mont Bart	3 000 €	3 000 €
Association culturelle de Grand-Charmont (section boxe)	1 500 €	3 200 €
Association culturelle de Grand-Charmont (couture)	-	500 €
Association culturelle de Grand-Charmont (section marche)	-	500 €
Association culturelle de Grand-Charmont (section spinning)	*300 €*	-
Association anciens combattants	*1 400 €*	-
ASCAP (section boxe)	1 500 €	-
ASCAP (section VTT)	500 €	-
Association sportive Valentigney Basket	1 800 €	-
Cameramen Club	125 €	-
Association Football club de Grand-Charmont	3 000 €	3 000 €
Fraternité mission populaire aire urbaine Belfort Montbéliard	1 000 €	1 500 €
Ecole de musique de Grand-Charmont	6 000 €	6 000 €
Les Mères'Veilleuses	3 000 €	5 600 €
Sésame autisme	200 €	-
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	200 €	300 €
Ecole en famille	-	1 000 €
Polyphonies	-	200 €
Karaté club	-	150 €
Sous - Total 1	**23 525 €**	**24 950 €**

Nom de l'association (sous CPOM)	Subventions de fonctionnement attribuées en 2025	Proposition de subventions de fonctionnement 2026
Association de la ferme d'animation « Jan Ross »	25 000 €	26 000 €
Centre social des Francas du Doubs	176 000 €	203 000 €
Halte-garderie Francas du Doubs – la souris verte (ex CAF)	-	11 500 €
Sous – Total 2	**201 000 €**	**240 500 €**

Établissement public	Subventions de fonctionnement attribuées en 2025	Proposition de subventions de fonctionnement 2026
Centre communal d'action sociale (CCAS)	181 000 €	180 000 €
Sous – Total 3	**181 000 €**	**180 000 €**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260428-32_2026B-DE

GRAND CHARMONT

Subvention aux coopératives scolaires (sur projet)	Subventions de fonctionnement attribuées en 2025	Proposition de subventions de fonctionnement 2026
Elémentaire Bataille	720 €	720 €
Maternelle Bataille	480 €	480 €
Elémentaire Jeanney	1 200 €	1 360 €
Maternelle Curie	840 €	840 €
Primaire Fort Lachaux	600 €	600 €
Sous Total 4	**3 840 €**	**4 000 €**

Total subventions	Subventions de fonctionnement attribuées en 2025	Proposition de subventions de fonctionnement 2026
Sous total 1 (associations) – **Article 65748**	23 525 €	24 950 €
Sous total 2 (associations sous CPOM) – **Article 65748**	201 000 €	240 500 €
Sous total 3 (CCAS) – **Article 657363**	181 000 €	180 000 €
Sous total 4 (coopératives scolaires) – **Article 65748**	3 840 €	4 000 €
Total	**409 365 €**	**449 450 €**

MM **BESANÇON, GRILLON, CHARLES, MONA, TINET, BATT** étant membres d'associations concernées par l'attribution des subventions visées ci-dessus, ne prennent pas part au vote.

Les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget primitif 2026 aux articles 657363 pour 180 000 € et 65748 pour 269 450 €.

Il est demandé au Conseil municipal de statuer et de valider les subventions visées ci-dessus aux associations, au CCAS et aux établissements scolaires.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.

MAIRIE DE GRAND-CHARMONT (Doubs)

Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 025-212502843-20260428-32_2026B-DE